



B I R D

**LES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE BIRD
ARRIVENT À OUISTREHAM RIVA-BELLA LE 16 JUILLET**

**Point presse : Vendredi 16 juillet à 15h
Place Alfred Thomas**

**Les habitants auront accès à une nouvelle solution de mobilité durable
avec 100 véhicules électriques partagés disponibles !**



#Bird #Trottinettes #BirdOuistreham

Ouistreham Riva-Bella, France - le 16 juillet 2021 - [Bird](#), le pionnier de la micro-mobilité, annonce l'arrivée progressive à partir du 16 juillet d'un nouveau moyen de déplacement au service des habitants de Ouistreham Riva-Bella : La trottinette électrique en libre-service. **La deuxième ville de Normandie, après Hérouville-Saint-Clair, à déployer un service de micro-mobilité !**

[Bird](#) va déployer dans les rues de la ville une flotte de 100 trottinettes électriques parmi les plus durables, les plus sécurisantes et les plus confortables du marché !



Ouistreham Riva-Bella, deuxième ville de la région Normandie à proposer un service de micro-mobilité à ses habitants.

Le pionnier de la micro-mobilité a la conviction que les moyens de transports durables ne se réduisent ni aux grandes villes ni au centre des métropoles mais doivent être accessibles à tous et pour tous types d'agglomérations urbaines. En France, cette conviction répond à un besoin de proximité souhaité par les Français et par un intérêt croissant pour les enjeux environnementaux locaux. "Territoires et Mobilités" représente ainsi la vision de la micro-mobilité par Bird. Accessible, abordable et durable.

Dans certaines des plus grandes métropoles françaises telles que Marseille et Bordeaux, Bird gère des milliers de trottinettes électriques durables pour aider leurs habitants à faire leurs courses, aller travailler, se connecter aux transports en commun et même se balader sans avoir à utiliser une voiture personnelle. Dans des villes plus petites comme Ouistreham Riva-Bella, Bird est capable de déployer des flottes beaucoup plus resserrées, offrant ainsi

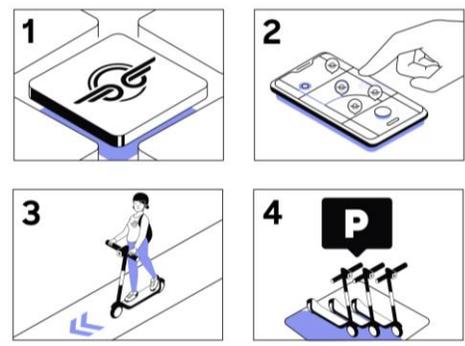
aux habitants une option de transport du dernier kilomètre durable, dynamisant par ailleurs l'activité économique et revitalisant les petits centres-villes.

"Bird partage la même ambition et les mêmes préoccupations environnementales que monsieur le Maire Romain Bail. Nous nous engageons ainsi auprès de Ouistreham Riva-Bella à proposer un service de micro-mobilité durable et accessible à tous les habitants" commente **Antoine Picron, Responsable Expansion chez Bird France**. *"Nous avons pu constater lors de cette pandémie la réactivité et la capacité d'adaptation des villes à améliorer les conditions de déplacements de leurs habitants. Depuis la crise sanitaire, les villes et leurs habitants ont en effet repensé la manière dont les déplacements courts ou de moyenne distance sont effectués en milieu urbain. Choisir Bird, c'est faire le choix d'un mode de transport sûr et écologique pour se déplacer en ville en toute sécurité. Nous sommes fiers de proposer un moyen de transport innovant et efficace aux Ouistrehamaises et Ouistrehamais car nous pensons que tout le monde devrait avoir accès à la micro-mobilité, pas seulement ceux qui vivent dans les grandes villes."*



Au cœur de cette zone opérationnelle, toujours grâce à la technologie de géolocalisation embarquée, des zones à vitesse réduite ou même interdites sont intégrées : Par exemple, si une zone à vitesse réduite a été définie dans une rue piétonne, la trottinette se verra ralentir automatiquement à 10 km/h voir à 8 km/h une fois entrée dans cette zone.

Comment ça marche ?



- Télécharger l'application Bird sur le Play Store de Google ou l'App Store de Apple et créer un compte personnel et ajouter un moyen de paiement (Une carte bancaire ou un compte Paypal - 10% de réduction pour les porteurs de la carte bancaire Revolut),
- Depuis la carte sur l'application, trouver une Bird la plus proche de soi,
- Scanner le QR code ou entrer le code inscrit sur la trottinette puis monter sur la trottinette, lancer le mouvement, accélérer en appuyant sur le bouton avec le pouce et c'est parti ! Circuler en priorité sur les pistes cyclables - La circulation sur les trottoirs est interdite.
- Terminer le trajet en garant le véhicule sur un des emplacements indiqués dans l'application. Prendre une photo du véhicule correctement stationné. Veiller à ne pas gêner la circulation des piétons.

Tarif : 1 euro le déblocage de la trottinette puis 25 centimes la minute.

L'accès au service est réservé aux plus de 18 ans. Le code de la route s'applique. Bird recommande le port du casque.

Contact service-client : bonjour@bird.co

Liste des 16 villes où Bird opère en France : Marseille, Bordeaux, La Valette-du-Var, Viry-Châtillon, Roissy-en-Brie, Brétigny-sur-Orge, Villemomble, Vitrolles, Orange, Hérouville-Saint-Clair, Châlons-en-Champagne, Vitrolles, Manosque, Liévin, Draguignan et Oustréham Riva-Bella.

Pour plus d'informations, visitez www.bird.co, le blog <https://www.bird.co/fr/category/blog/> et retrouvez Bird sur :

- Twitter : [@BirdRide](https://twitter.com/BirdRide)
- Facebook : [@bird](https://www.facebook.com/bird)
- Instagram : [@bird](https://www.instagram.com/bird)
- LinkedIn: [@bird](https://www.linkedin.com/company/bird)

Contact presse :

Nicolas BADEY - nicolas.badey@bird.co - 06 61 20 59 48

Pascal CHRETIEN, Adjoint au Maire à l'environnement, l'urbanisme et aux aménagements
06 80 99 94 06 – pascal.chretien@ville-ouistreham.fr

Junior BRICHART, Directeur de Cabinet du Maire : 02 31 97 73 80 - 07 62 14 22 16 - directeur.cabinet@ville-ouistreham.fr